



Nb de membres en exercice : 64
 Nb de membres présents : 48
 Nb de membres votants : 56
 (dont 8 pouvoirs)
 Quorum atteint

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du conseil communautaire du 25 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 25 mars 2024, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle polyvalente à THIONNE, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 19 mars 2024, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires : Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Patrick AUBEL, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Aline BONNEAU, Christian BONNET, Bernard BOURACHOT, Hervé CHOMET, Jean-Luc COLLIN, Annie DEBORBE, Eliane DERIOT, Geneviève DESVIGNE, Franck FORTIN, Guy FRAISE, Roseline GOURDON, Jean-Louis GUINATIER, Guy LABBE, Christian LABILLE, Jérôme LASSOT, Jacqueline LAUSTRIAT, Jean-Pierre LECORNET, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Fabrice MARIDET, Jean-Louis MARQUANT, Christelle MARTINET SCHIRCH, Louis MERET, Christophe MINET, Jean-Noël MONIER, Isabelle MOULIN, Yves NOEL, Jean -Louis PERICHON, Chantal PROBOEUF, Henri PUJOS, Michel RAJAUD, Odile REVERET, Christophe RONGET Marlène SANTOS, Monique SEROUX, Blandine SOCHET, Alain SOUFFERANT, Jean-François TOCANT, Laëtitia VARY, Alain VERNISSE,

Les conseillers suppléants : Eric THINET représentant Guillaume LACROIX, Antoine SANTARELLI représentant Maria SCHNEIDER, François JULLIEN représentant Laurent TALON,

Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : Marie-Agnès BONIN à Gilles BERRAT, Michel BRUNNER à Guy FRAISE, Xavier CADORET à Odile REVERET, Léopold GODART à Fabrice MARIDET, Catherine JONET à Roseline GOURDON, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET à Marie-France AUGIER, Aude PARRET BONMARTIN à François ATHAYNE, Annie-France POUGET à Patrick AUBEL,

Absents : Pascal BAUDELLOT, Arnaud DELIGEARD, Odile FRANCHISSEUR, Jean-Michel GILLARDIN, Françoise LACAUX, Sylvain NAFFETAS, André PLESSAT, Yves PLOUHINEC,

Secrétaire de séance : Marlène SANTOS

N°21 – DIRECTION GENERALE – Assemblée – Installation conseillers communautaires- commune Le Pin et Neuilly en Donjon.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Procès-verbal d'installation en date du

Vu la démission du Maire de la commune de Le Pin et les élections municipales complémentaires de la commune,

Vu la démission du 1^{er} adjoint de la commune de Neuilly en donjon, conseiller communautaire suppléant

Considérant qu'il convient d'installer les nouveaux conseillers communautaires,

Il est exposé :

Suite à la démission de Monsieur Jean François BOURACHOT, de son poste de 2^{ème} adjoint en date du 12 janvier 2024, le conseil municipal de NEUILLY EN DONJON a procédé à l'élection de Madame Catherine MARTIN. Elle est désignée conseillère communautaire suppléante, en remplacement de Monsieur BOURACHOT.

Suite à la démission de Monsieur Alain DECERLE et à l'élection complémentaire des 4 et 11 février 2024, le conseil municipal de la commune de LE PIN a procédé à des élections, le vendredi 16 février 2024. Madame Laetitia VARY a été élue maire de la commune de LE PIN et Monsieur Olivier PASCOT, 1^{er} adjoint.

DEL	Envoyé en préfecture le 03/04/2024	Liberté, Égalité, Fraternité
CLA	Reçu en préfecture le 03/04/2024	2024.03.25/21
	Publié le	SLO
ID : 003-200071470-20240325-DELIB202421-DE		

Selon le code électoral, Madame Laéticia VARY est désignée conseillère communautaire titulaire et Monsieur Olivier PASCOT, conseiller communautaire suppléant.

Le conseil communautaire prend acte de l'installation de :

- **Madame Laetitia VARY, conseillère communautaire titulaire et Monsieur Olivier PASCOT, conseiller communautaire suppléant pour la commune de LE PIN.**
- **Madame Catherine MARTIN, conseillère communautaire suppléante, pour la commune de NEUILLY EN DONJON**

P.E.C

Le Président,



Certifiée exécutoire la présente délibération
Publiée ou notifiée par voie électronique le
Déposée par voie électronique en Préfecture le